

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Naufrage du Esther Miracle : 3 25 disparus et 123 rescapés

C'EST le bilan officiel de ce drame. Les recherches se poursuivent pour découvrir si d'autres passagers non inscrits sur le manifeste de bord de ce navire appartenant à la compagnie Royal Coast – que d'aucuns présenteraient d'ailleurs comme un fossile remis à neuf – seraient encore à l'eau.

Styve Claudel ONDO MINKO -
Christelle NTSAME
Libreville/Gabon

LE Gabon est sous le choc. Et pour cause. Une tragédie vient d'être enregistrée avec le naufrage du navire "Esther Miracle" de la société Royal Coast, spécialisée dans le transport des marchandises et, depuis quelques mois, dans celui des personnes sur la desserte Port-Gentil/Libreville. Lequel a coulé au large des côtes, en exposant les occupants à des risques divers.

Hier, en début de soirée, le bilan rendu officiel par le gouvernement s'élevait à 3 morts, 25 disparus et 123 rescapés. Selon les premières informations recueillies sur ce drame, l'embarcation de type low cost était en partance de Libreville, la capitale gabonaise, pour Port-Gentil dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 mars. À son bord, 151 personnes inscrites sur le manifeste y compris les membres de l'équipage. Mais sur le coup de 3 h 58, un incident à l'origine d'une perte de pression serait soudainement survenu au large de Nyonie, non loin de la Pointe-Denis. Aussi le navire aurait-il commencé à prendre de l'eau, au point de contraindre le commandant du "Esther Miracle" à tenter un retour vers Libreville. Sauf que l'équipage, les passagers et la cargaison vont vite se retrouver dans les eaux du Komo.

Heureusement, au moment où l'incident était en train de se produire, certains passagers auraient donné l'alerte auprès de leurs proches au moyen de leurs téléphones portables. De même que l'équipage qui a alerté d'autres navires, etc. Toute chose à l'origine de la mobilisation des secours dont les opérations ont permis de sauver le maximum de victimes.

Relativement au sauvetage, la communication du gouverne-

ment dont nous avons eu copie à l'heure du bouclage indique que le patrouilleur Mayumba de la Marine nationale, le navire "Céleste" affrété par la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII) et cinq (5) embarcations de la Baie des tortues ont été mis à contribution pour porter assistance et procéder au sauvetage des passagers et membres d'équipage.

Une fois débarqués des navires d'assistance, les passagers ont été pris en charge par la cellule conjointe mise en place et constituée des services de santé des gens de mer de la Marine marchande et du Service de santé militaire (lire aussi ci-contre). Toutefois, dans la journée d'hier, une véritable guerre des chiffres faisait rage depuis la survenue de ce drame relativement au nombre exact de personnes qui se trouveraient à bord de ce navire que d'aucuns présenteraient comme un fossile remis à neuf. En effet, les proches d'un passager B.T un enseignant qui allait assister aux obsèques d'un proche à Port-Gentil, et dont le nom figurerait sur le manifeste de bord, confient qu'ils sont toujours sans nouvelles de lui. Comme d'autres familles à la recherche des leurs encore présents hier soir au port môle.

Parmi les 123 personnes secourues, 72 ont pu regagner leurs domiciles, 51 restent en observation dans les différentes unités de santé (lire ci-contre).

Joint par téléphone, pour en savoir davantage sur les causes de la tragédie et l'identité des personnes décédées, Blaise Armand Mbadanga, le directeur général de la compagnie Royal Coast, s'est plutôt montré avare de renseignements. Il s'est, par contre, contenté de saluer le sang-froid de l'équipage.

"L'équipage à bord a fait preuve de professionnalisme. Ils ont

géré l'évacuation jusqu'à la fin. Le commandant du bateau est descendu en dernier", a-t-il informé. À noter que le président de la République, Ali Bongo Ondimba, s'est rendu très tôt au PC aménagé au port môle de Libreville, où il a pu voir certains rescapés ayant regagné la terre. Aussi le numéro un gabonais leur a-t-il exprimé sa compassion et son soutien. Non sans adresser ses sincères condoléances aux familles des personnes décédées et louer au passage la réactivité et l'efficacité des services de secours (lire ci-contre).

Parallèlement, il a enjoint au gouvernement de saisir le procureur de la République en vue de l'ouverture sans délai d'une enquête judiciaire d'une part, et de mettre en place une commission d'enquête administrative, nautique et technique visant à en déterminer les causes précises, d'autre part (lire ci-après).

Ce matin, le chef du gouvernement poursuivra ses réunions de travail sur ce drame avec les ministres et administrations concernés.

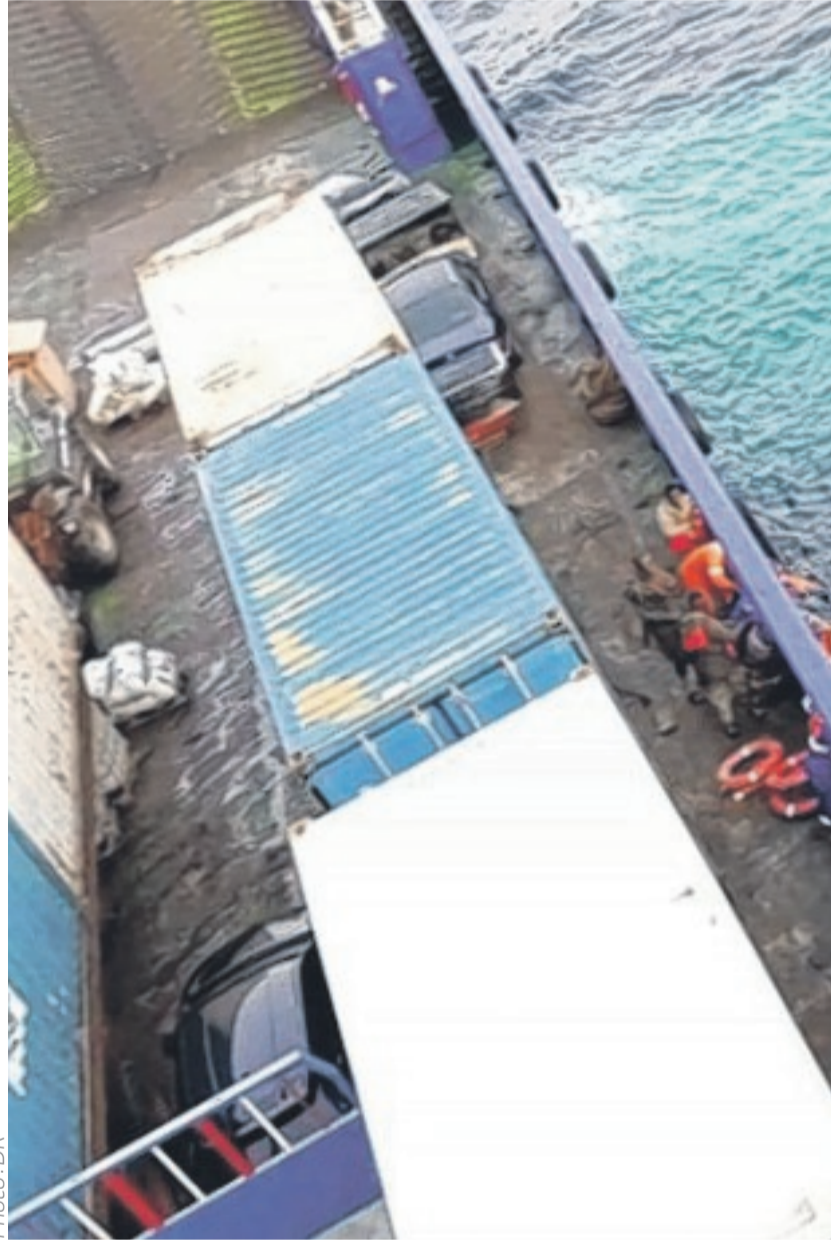


Photo: DR

Un instantané des naufragés en train d'être secourus après le naufrage

NAUFRAGE DU ESTHER MIRACLE EN CHIFFRES

134 PASSAGERS ADULTES
4 ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS (BÉBÉ)
3 AGENTS DES FORCES DE DÉFENSE ASSURANT L'ESCORTE
8 CONTENEURS (6 DE 20 PIEDS ET 2 DE 40 PIEDS)
5 VÉHICULES
ET DES MARCHANDISES DIVERSES.

